



Le Comité de suivi du budget d'investissement public (BIP) dans la Menoua s'est réuni, le mercredi 13 janvier 2021, pour le compte du 4^e trimestre 2020.

Contre 77,82% à la même période l'année d'avant, le taux des réalisations physiques de l'investissement public dans la Menoua, tous modes de financements confondus, s'est élevé à 90,32% en fin décembre 2020.

Telle est la principale information que l'on a retenu, du mot d'ouverture de Lucienne Ateufack, vice-président du Comité départemental de suivi de l'exécution du budget d'investissement public (BIP), dans la Menoua, représentant l'honorable Anastasie Ngueguim, président, empêchée.

Satisfaite de cette performance, madame le président a félicité l'ensemble des membres du Comité, « ...pour de ce gain de plus de 13 points en comparaison à l'année dernière... » Dans la suite de son mot, prononcé le mercredi 13 janvier 2021, à l'occasion de la 4^e session des assises trimestrielles du Comité, elle a émis quelque réserve :

« L'objectif de 100% des réalisations physiques recherché en fin d'année n'étant pas encore atteint, nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés essentiellement, à l'examen des réalisations du 4^e trimestre 2020. Ainsi, la qualité et l'effectivité des ouvrages livrés retiendront notre

attention... »

L'exécution de ces investissements physiques correspond, respectivement, à 84,80% et 21,58% de taux d'engagement et de liquidation. Ces ratios respectifs s'élevaient en 2019, au taux de 25,00%. Pour ce qui concerne plus spécifiquement les ressources transférées aux communes, par l'Etat, les taux respectifs de réalisation physique et d'engagement se sont chiffrés à :

Dschang, 90,53% et 99,17% ; Fokoué, 85,01% et 99,99% ; Fongo-Tongo, 95,18% et 99,83% ; Nkong-Zem, 99,75% et 99,29% ; Penka-Michel, 82,16% et 99,43% ; Santchou, 98,08% et 99,05%. A l'observation, la somme de ces pourcentages donne respectivement des taux moyens honorables : 90,52% et 99,49%.



L'exécution de l'hymne nationale.



Mot d'ouverture du vice président